



Le + syndical

LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
du Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcgfi
cgcgfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

N° 161 - 29 janvier 2013

Mutuelle 2013 : les Alsaciens l'ont échappé belle !



* Le régime local est un régime complémentaire et obligatoire en **Alsace Moselle** (départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle), **uniquement financé par les cotisations des salariés et des retraités.**

Il assure à ses bénéficiaires un complément sur les prestations maladie versées par le régime général des salariés.

Le régime local est géré régionalement et de manière autonome depuis 1995 par un conseil d'administration dont les représentants sont issus des Organisations Syndicales de salariés. Le conseil d'administration est responsable de son équilibre financier.

Ce régime a été mis en place en 1919 et trouve ses racines dans l'Histoire particulière de cette région.



La réunion du CCE (Comité Central d'Entreprise) du 16 janvier 2013 devait être une simple formalité.

Un seul point à l'ordre du jour : la consultation des représentants du personnel sur l'avenant relatif à l'augmentation des taux de cotisation 2013 pour la Mutuelle.

Le texte était fin prêt depuis le 17 décembre 2012, et avait été lu et relu notamment par le service juridique très pointu du Groupe GFI.

La **CFE-CGC**, quant à elle, persistait à en contester le fond (cf. nos lettres n° 157, 158, 159 et 160) : sur la base d'analyses chiffrées portées à la connaissance de tous les acteurs du dossier et non contestées encore à ce jour, il paraissait très vraisemblable que les augmentations de cotisation exigées par l'assureur, pour les salariés et pour l'entreprise, étaient excessives.

Tout avait-il été tenté par la Direction jusqu'à la dernière minute du « match », le 31 décembre 2012 minuit, pour infléchir la position d'assureurs trop gourmands ? Les explications de la Direction sur ce point n'avaient rien de bien convaincant ...

Cependant, il fallait en convenir : désormais, les arbitres – Direction, Assureur, Courtier conseil - avaient bel et bien sifflé la fin de la partie !

C'est alors que les Alsaciens font une entrée en scène fracassante : les représentants **CFE-CGC** font remarquer en séance à la Direction, que l'application du texte proposé va conduire à une **augmentation de cotisation de plus de 30% pour les 150 salariés d'Alsace Moselle, alors que leurs collègues GFI hors Alsace-Moselle ne subiront qu'une augmentation de 2% !**

Comme le dit l'adage, « *le diable se loge parfois dans les détails* » : la Direction avait tout simplement **omis** de tenir compte des particularités du **régime local complémentaire obligatoire des salariés d'Alsace-Moselle***, dispositif inexistant pour les salariés hors Alsace-Moselle!

Un petit « oubli » selon les explications embarrassées de la Direction !

Un « petit » oubli qui aurait pu coûter cher à nos collègues Alsaciens ...

Pour la **CFE-CGC**, une telle *bévue* commise par les représentants de la Direction, pourtant spécialistes patentés du sujet, et conseillés de surcroît depuis 6 mois par un **nouveau courtier imposé à tous sans procédure d'appel d'offres**, n'est pas acceptable et a de quoi inquiéter !

L'incident agit comme un révélateur : jamais au cours des 10 années précédentes, la procédure de révision des taux de cotisation à la Mutuelle n'aura été si chaotique...

Aujourd'hui et dans le présent dossier, les Alsaciens ont été sauvés in extrémis. Mais sur d'autres sujets, ici ou là, les salariés de GFI ne seraient-ils pas eux aussi, des Alsaciens en sursis ?

Pour la CFE-CGC, la question mérite d'être posée ...



Symposium pour les uns ...kick-off pour les autres !

Selon le dictionnaire ROBERT, un **symposium** est un « *congrès scientifique réunissant un nombre restreint de spécialistes et traitant un sujet particulier* »..

C'est donc à une telle manifestation que **quelques centaines de salariés de GFI, dûment « choisis »**, se sont rendus les 24 et 25 janvier derniers.

Même si le lieu de cette réunion annuelle, désormais traditionnelle, **Disneyland Marne La Vallée**, incite à la décontraction, le **sérieux des éminents intervenants** ne laisser planer aucun doute sur la qualité et le **haut niveau des conférences**. Qu'on en juge :

M Vincent ROUAIX, **PDG du Groupe GFI**,

M Renaud de BARBUAT, **DSI Thales**, M Philippe GRADENT, **Entraîneur du PSG Handball**, M Frédéric MUNCH, **CEO Pierre Audoin Conseil**, M Jean-François GAUDY **Microsoft Group Practice Leader GFI**, M Bernard BOURIGEAUD, **Membre du Comité Stratégique de GFI**, M Vivek BADRINATH, **Directeur exécutif France Telecom OBS** et M Gérard LONGUET **Sénateur et Ancien Ministre** (*NDLR : il fut aussi salarié de GFI au temps de son ancien PDG, Jacques TORDJMAN*)

Au cours de ces 2 journées, **les grandes lignes du GFI de demain auront sans doute été jetées**. Les milliers de salariés de GFI « non choisis » mais dont l'emploi de demain dépend des décisions stratégiques induites, n'en sauront rien ...Inutile pour eux de chercher dans l'intranet GFI les textes des conférences : si tant est qu'ils s'y trouvent, les systèmes de protection leur en interdiront certainement l'accès !

Qu'ils ne soient pas inquiets : la direction générale de GFI a quand même pensé à eux ! Des « **kick-off** » ou « *réunions de lancement* » (lancement de qui ? lancement de quoi ?) ont été planifiées un peu partout en région et en Ile de France. Au menu : point de conférences, mais « **panem et circenses** » ...autrement dit : buffet et soirée dansante !

Histoire que ces milliers de salariés ne réfléchissent pas trop précisément à l'avenir que d'autres, en d'autres lieux, leur concoctent pour leur plus grand bien ?



Travail de nuit, des week-ends, des jours fériés et astreintes : une négociation qui démarre mal ...

La Direction a mis sur la table une négociation sur le travail « atypique » : nuit, WE ,jours fériés et astreintes .

La CFE-CGC a proposé d'aborder ce vaste sujet en **4 étapes** :

- 1- **un état des lieux de la pratique** dans les entités de GFI et les CDS, clients majeurs, nature des prestations effectuées , profil sociologique des salariés concernés ...
- 2 - **une projection sur 2013, 2014 et 2015** déclinant la stratégie de GFI sur la nature des prestations sous-jacentes
- 3 - **une définition des règles d'exécution des travaux induits avec un cadencement des temps** de back-up, temps d'intervention, temps de repos, temps de travail de nuit ...
- 4 - **une définition des moyens financiers et matériels** rendant possible la réalisation de ces travaux dans des conditions respectueuses de la préservation de la santé des salariés (pénibilité, répartition temps de travail et de récupération), de l'effort spécifique produit par les salariés(majoration en temps et en Euros), de l'équilibre vie professionnelle/vie privée .

Réponse de la Direction : beaucoup trop ambitieux !

Qu'à cela ne tienne : la CFE-CGC n'a pas dit son dernier mot

A suivre

La CFE-CGC est à votre disposition !

Vous vous sentez perdu dans l'organisation complexe du Groupe Gfi ?

Atteint du syndrome « *lost in the matrice* » ?

Vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos activités professionnelles ?

Vous vous posez des questions ?

Un réflexe : contactez immédiatement vos délégués syndicaux

et représentant de la section syndicale CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT : Délégué Syndical Central UES GFI : 06 83 09 41 92 / 01 41 27 09 55
Olivier YERLE (Gfi Progiciels) : 06 70 76 38 06 / Pierre ROI (Gfi IP) : 06 76 72 21 54
Bruno DAVID (Gfi IP) : 06 83 09 41 92 / Benoît WENK (Gfi Informatique EST) : 06 61 13 11 93
Alain GUILLOU (Gfi Informatique Sud-Ouest) : 06 84 95 36 59
François LECLUSE (Gfi Informatique Rhône-Alpes) : 07 80 02 68 59
Michaela ALEXANDRESCU(ADELIOR France):06 89 64 39 93
Claude CAYE(Gfi-BUS) : 06 84 96 54 64